



Projet Intégré de Croissance Agricole dans la Région des Grands Lacs

## ECHOS DU PICAGL

Edition : Avril 2020

Bulletin d'information mensuelle des activités du Projet Intégré de Croissance Agricole dans la Région des Grands Lacs

### SELECTION PARTICIPATIVE DES NOUVELLES VARIETES DE RIZ A HAUT RENDEMENT

**Le Ministre provincial de l'Agriculture, Pêche, Elevage et du Développement Rural, M. Marcellin AMANI BAHAYA a présidé le samedi 18 avril 2020 la cérémonie de la sélection participative des nouvelles variétés de riz à haut rendement dans la localité de Bwegera au groupement de Kakamba en territoire d'Uvira.**

**Dix nouvelles variétés de riz sont concernées et seront diffusées auprès des ménages agricoles pour accroître la productivité de la chaîne de valeur riz dans la province du Sud Kivu.**

**Parmi ces variétés, nous pouvons énumérer le IR 75, IR 13 = Musesekara, Imbaturabukungo, Wab, IR 87=Kasozi, IR 79=Gwizumwimbu, Basmati, Mugwiza, Komboka et Fashingabo.**



Le Ministre Marcellin AMANI au lancement de la récolte de PVS et sélection variétale participative des nouvelles variétés de riz à Bwegera

Outre les membres des coopératives bénéficiaires, cette cérémonie a connu aussi la présence de M. Jean Damas Bulubulu, Coordonnateur provincial de l'UPEP/PICAGL-Sud Kivu et des notables du groupement de Kakamba.

La sélection participative de ces nouvelles variétés de riz à haut rendement est réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de la sous composante 3.2 intitulée Recherche agronomique pour le développement régional et la promotion d'autres chaînes de valeur stratégique et cela dans la grande composante 3 relative à l'Intégration Régionale. L'exécution des activités de cette sous composante est confiée à l'IITA en tant que partenaire de mise en oeuvre.

Ce dernier a installé des champs d'essais d'adaptation de dix nouvelles variétés du riz et Essais de la gestion d'eau à Bwegera dans la plaine de la Ruzizi.

Ces opérations ont été rendues possible avec non seulement l'accompagnement de l'INERA et du partenaire de mise en œuvre RIKOLTO, spécialisé dans la chaîne de valeur Riz mais aussi et surtout avec l'implication des bénéficiaires tels que les membres de la Coopérative COOCAPA de Bwegera.

La sélection participative des nouvelles

variétés de riz concerne les champs ayant atteint la maturité. Elle consiste en une évaluation du rendement de chacune des variétés par les membres des coopératives bénéficiaires, étape préluade au test de dégustation pour ne retenir que les meilleures variétés avant leur diffusion en vue d'une production à grande échelle.

Les dix variétés faisant l'objet de la sélection participative proviennent du Rwanda, du Burundi, du Benin et de la Tanzanie. Elles sont toutes à haut rendement et peuvent donner jusqu'à 8 tonnes à l'hectare.

A la suite de l'évaluation basée sur le critère de choix des riziculteurs par rapport au rendement de chaque variété, ces semences de riz seront à nouveau analysées aux laboratoires avec le concours de l'INERA et du SENASEM en vue de parfaire le processus d'homologation et de certification. Puis, il s'en suivra le test de dégustation tel que nous l'a expliqué l'IR CHIHIRE NKANA, Agronome et chercheur à l'IITA/Intégration Régionale.

Heureux d'avoir été associés à cette importante activité du projet, les bénéficiaires n'ont pas manqué d'ovationner la délégation par des cris de joie, d'exhiber quelques pas de danses traditionnelles en guise d'intermèdes à chacune des

explications fournies par les techniciens et ingénieurs agronomes du terrain et ce, sous l'œil admiratif du Ministre provincial.

L'autorité provinciale, ayant en charge l'agriculture dans ses attributions, a saisi cette opportunité pour sensibiliser les producteurs agricoles. Ceux-ci ont, certes, la latitude d'opter pour les variétés de leurs choix à la seule condition du strict respect dans l'application des nouvelles techniques culturales apprises pour ainsi espérer obtenir un bon rendement.

**« Nous ne pouvons pas produire et vendre du riz dans notre Province si nous n'avons pas des bonnes semences en abondances. C'est donc à cela que le Projet PICAGL s'est attelé jusqu'ici, pour que nous ayons de la semence.**

**Après votre évaluation, l'on retiendra les variétés que vous aurez choisies pour faire la multiplication et la production à grande échelle. D'où, la nécessité de suivre les nouvelles techniques culturales que vous avez apprises dans le cadre du projet.**

**C'est à ce prix que nous pouvons accroître notre production », a fait savoir le Ministre Marcellin AMANI.**



Son Excellence Marcelin AMANI en visite du champs fourrager à KATOGOTA

Profitant de sa visite sur terrain, le Ministre provincial Marcellin AMANI a également visité tour à tour deux autres champs.

L'un est un champ des cultures fourragères installé dans le cadre de la recherche des meilleures variétés pour l'alimentation des vaches et l'accroissement in fine de la productivité du lait.

L'autre est un champ de démonstration des cultures du manioc situé à Kamanoyola. Dans sa stratégie de mise en

œuvre, la chaîne de valeur Riz que développe le PICAGL est exécuté par le partenaire RIKOLTO et les activités de la composante Intégration Régionale sont menées par l'IITA en collaboration avec l'INERA et le SENASEM à travers des recherches agronomiques pour le développement régional et la promotion d'autres chaînes de valeur stratégiques.

Aussi dans le même ordre d'idée en province du Tanganyika, la même activité s'est déroulée dans 3 PVS installés dans les sites de Magoyo à Tabac Congo, Mahelo et Kabimba dans le territoire de Kalemie en dates du 4 et 19 mars et le 12 avril 2020. A la suite de cette activité, ce sont les variétés KOMBOKA et MUGWIZA qui ont été choisies et retenues sur l'ensemble des 12 variétés cultivées au départ.

Il sied de rappeler que le Projet a signé en date du 10 juin 2019 un contrat avec le

consortium Université Catholique de Bukavu, UCB, L'université Evangélique en Afrique, UEA, l'INERA, et le SENASEM pour une consultance sur un Projet de sélection participative des variétés de riz dans la province de Tanganyika.



Récolte des différentes variétés de riz au site de Mahelo

Au vu des actions entreprises sur terrain et l'appropriation des techniques culturelles par les ménages bénéficiaires, tout porte à croire que la province du Sud Kivu devra vivre son boom dans le domaine de la production agricole grâce au PICAGL.

## LES JEUNES DE KABIMBA A L'ECOLE DE LA PRODUCTION DU RIZ IRRIGUE AU TANGANYIKA

*Le site de Soke a servi de cadre à la formation des jeunes de six associations du bassin de Kabimba sur la production du riz irrigué.*

*Cette formation s'est déroulée du 17 au 21 avril 2020 et s'inscrivait dans le cadre du volet jeunesse et entrepreneuriat que développe l'IITA au sein du PICAGL.*

*Elle visait à apprendre aux jeunes les bonnes pratiques agricoles dans des champs disponibles par les associations des jeunes. Les exercices pratiques étaient orientés sur la constitution des digues et l'installation des pépinières.*



Deux variétés de riz ont servi de matériel didactique lors de cet apprentissage. Il s'agit de la variété KOMBOKA pour le riz irrigué et la variété NERICA 4 pour le riz pluvial.

A l'issue de cette formation, les apprenants se sont dits satisfaits d'avoir acquis non seulement les nouvelles connaissances sur les nouvelles techniques agricoles mais aussi les nouvelles semences.

Il sied de noter que cette formation est la première du genre et ouvre ainsi la voie à une série d'autres formations devant se réaliser avec les associations des jeunes situés dans tous les autres bassins du territoire de Kalemie et dans la ville de Kalemie elle-même. La présente formation a été organisée à l'initiative du PICAGL.

Ce projet accorde un point d'honneur au développement des activités agricoles par les jeunes et pour les jeunes dans sa zone d'intervention.

Page 2

Cette série d'apprentissages et de renforcement des capacités a pour optique d'aider les jeunes à devenir les acteurs majeurs du développement de la RDC, en général et des deux provinces du Tanganyika ainsi que du Sud Kivu, en particulier et cela, à travers la création des entreprises et unités de production susceptibles de générer des revenus importants pour cette catégorie de la population.





## LE PICAGL CEDE UN VEHICULE 4X4 TOUT TERRAIN A L'INSPECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE AU TANGANYIKA



L'Inspecteur Augustin BANZA KABULO heureux au volant du véhicule cédé à son institution par PICAGL

**Visage radieux, d'un air souriant et plein d'émotion, l'Inspecteur de l'IPAPEL Augustin BANZA KABULO a reçu le 07 avril 2020 les clés de la Jeep Toyota 4x4 Tout terrain de couleur Blanche des mains du Ministre provincial en charge de l'Agriculture, Pêche, Elevage et du Développement Rural de la province du Tanganyika, M. Jules LWAMBA BALIMWACHA. La remise de ce véhicule s'est effectuée au cabinet du Ministre Provincial en présence de la Coordinatrice provinciale du PICAGL au Tanganyika, Mme Brigitte KAPINGA.**



Le Ministre Provincial Jules LWAMBA, Mme la CP Brigitte KAPINGA et l'Inspecteur Augustin BANZA KABULO à la cérémonie de cession du véhicule 4x4 de PICAGL à l'IPAPEL

La cérémonie de remise s'inscrit dans le cadre de la composante 4.1 relative Renforcement de la capacité des services publics, des ONG et des services techniques privés.

A ce titre, comme l'a souligné Madame Brigitte KAPINGA, « ce véhicule devra permettre à l'IPAPEL de mieux appuyer les agriculteurs ainsi que le développement agricole du Tanganyika lors de ses différentes itinérances et suivi des activités sur terrain.

Ce qui aiderait le PICAGL à mieux concrétiser sa mission d'accroître la production et la productivité agricole dans la province du Tanganyika».

Pour sa part, le ministre provincial Jules LWAMBA BALIMWACHA a remercié le PICAGL pour le geste posé en faveur de l'IPAPEL. Ce dernier est un service technique de son Ministère censé être régulièrement sur terrain.

D'où, « sa mobilité est l'une des clés de sa réussite et de la victoire dans la guerre engagée contre la faim et la dépendance alimentaire de sa province», insiste l'autorité de tutelle du

secteur agricole au Tanganyika. Aussi, « si l'IPAPEL a pu bénéficier de ce véhicule, c'est parce que ses animateurs ont prouvé qu'on pouvait leur faire confiance », a-t-il renchéri. Pour garantir de ne point trahir cette confiance placée en son service, l'Inspecteur BANZA a promis que le véhicule sera utilisé rationnellement pour le suivi et l'encadrement de tous les bénéficiaires et organisations de mise en œuvre et ce, à travers les itinérances régulières dans les différents bassins de production du PICAGL.

Avec cette dotation, l'IPAPEL pourra être à même de prendre la mesure de l'exécution des activités menées par la PICAGL sur terrain et donc, de faire un suivi de proximité adéquat, facteur important pour une bonne productivité et un bon rendement agricole.





## RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMITES DE GESTION DES PLAINTES DANS LA PLAINE DE LA RUZIZI

*L'UPEP/PICAGL- Sud Kivu a organisé du 20 au 22 avril 2020 un atelier de renforcement des capacités des membres des Comités de Gestion des Plaintes du projet œuvrant dans la plaine de la Ruzizi en territoire d'Uvira dans la province du Sud Kivu. Cet atelier était animé par M. Eddy Lwanzo, le Spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales et avait connu également la présence des notabilités.*



Les membres de CGP en réunion de renforcement des capacités en Mécanisme de Gestion des Plaintes

La tenue de cet atelier concernait les Comités de Gestion des Plaintes des entités ci-après : Sange, Kigurue, Kimuka, Rusabagi et Ndunda. Il avait pour but de rappeler aux différents membres des comités les principaux éléments clés du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP en sigle), le rôle des Comités de Gestion des Plaintes et la manière de remplir la fiche d'enregistrement des plaintes.

Le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) s'inscrit généralement dans un contexte de recevabilité et d'utilisation des renseignements tirés des plaintes pour orienter et améliorer le travail et les approches de l'organisation et de mise en œuvre des activités du projet, sachant que chaque projet a un contexte et des défis différents. C'est dans ce cadre que le PICAGL a, au cours de l'année 2019, installé et formé les membres de Comités de Gestion des Plaintes.

Ces derniers ont pour vocation de travailler sur toutes les activités du projet susceptibles d'avoir un impact négatif sur la vie et les actifs (battis et non battis) des populations affectées y compris les peuples autochtones dans la zone du projet.

Car, la mise en œuvre des activités peut engendrer des impacts sur des personnes qui se sentiraient lésées et chercheraient un moyen de pouvoir poser leur problème et trouver gain de cause.

Voilà pourquoi, en dehors d'une procédure spécifique de règlement des litiges mise en place dans le cadre du plan de compensation et de réinstallation,

il est apparu important de développer une procédure de règlement des doléances. Celle-ci doit permettre à l'ensemble de la population concernée par des nuisances possibles résultant des activités de faire remonter au niveau de la Coordination de projet les problèmes rencontrés au quotidien. Le Comité de Gestion des Plaintes est constitué des membres suivants : le Président, le Vice-Président, le Secrétaire, le Conseiller et de deux autres membres.



Un membre du CGP recevant le kit de matériel de travail

La représentativité féminine est prise en compte à raison de 30% des femmes dans chaque Comité de Gestion des Plaintes.

Après la formation, le PICAGL représenté par son Spécialiste en Sauvegardes Environnementales et Sociales M. Eddy Lwanzo a doté à chaque Comité de Gestion des Plaintes un kit des matériaux de travail composé notamment des téléphones, des mégaphones, des fournitures de bureau (rame de papier, agrafeuse, classeurs, stylo, etc.) ainsi que des fiches d'enregistrement des plaintes afin de les aider à bien accomplir la tâche leur dévolue.

Aussi, dans le souci de réduire tant soit peu le risque de recueillir plus des plaintes et prévenir des conflits à même

d'entacher la crédibilité du projet, l'UPEP/PICAGL- Sud Kivu envisage de mener une série d'actions pouvant aider à redynamiser les Comités de Gestion des Plaintes en vue de l'implication effective de ses membres dans la réussite de la mise en œuvre du projet. Au nombre de ces actions figurent entre autres la poursuite de l'installation des Comités de gestion des plaintes sur les axes (NYAMUTIRI - BUSINGA - RUGOMBA - NDOLERA, NYAMUTIRI - KIRINGYE - BARRAGE, et l'axe BWEGERA - LEMERA - MULENGE) ainsi que le recrutement de deux structures, l'une spécialisée dans la gestion des conflits et l'autre dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

Ces deux structures auront pour missions de former les membres des Comités de Gestion des Plaintes sur ces deux thématiques.

### ECHOS DU PICAGL

Unité Nationale de Coordination de Projet  
(UNCP)

Crois du Bvd du 30 Juin et avenue Batetela  
(dans l'enceinte du Secrétariat Général à l'Agriculture)

Kinshasa/Gombe

Tél : (+243) 81 81 37 923

Editeur- Directeur de Publication

Alfred KIBANGULA ASOYO

#### Rédaction:

Sara Amina PANGASUDI

(UPEP Tanganyika)

Bob Van Romarique KATAY

(UPEP Sud - Kivu)

Anselme MUMBERE SISI

(UNCP Kinshasa)

Photo: Sara & Bob

Inphographie: Bob Van Romarique KATAY

Contacts: +243 999411414 / 810427720

815215326 / 998104904

822222214 / 998108166